



Date : 24 septembre 2021

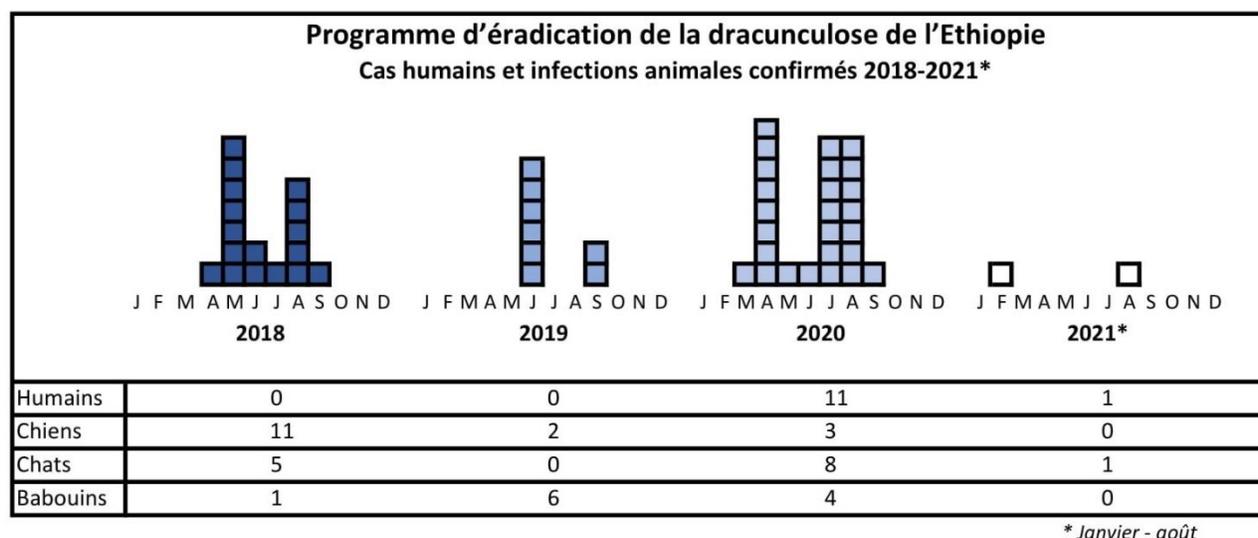
Du : Centre collaborateur de l'OMS pour l'éradication de la dracunculose, CDC

Sujet : RÉSUMÉ DE LA DRACUNCULOSE #281

A : Destinataires

Chaque infection vient de quelque part. Trouvez d'où. Allez là-bas.

Figure 1



L'ETHIOPIE NOTIFIE 1 CAS DE DRACUNCULOSE ET UNE INFECTION ANIMALE PROVISoire EN JANVIER-AOÛT



Le Programme d'éradication du ver de Guinée de l'Ethiopie (PEVG) a notifié un cas de dracunculose confirmé et une infection animale du ver de Guinée (provisoire) sur la période de janvier à août 2021. L'infection provisoire chez un chat domestique a été détectée le 20 août dans la section D d'Akobo dans le camp de réfugiés de Pugnido (PRC Agnua) du district de Gog, Région de Gambella où 8 chats infectés ont été dépistés dans le même camp de réfugiés en juillet-août 2020. La saison de transmission pic du ver de Guinée en Ethiopie survient lors de la saison des pluies qui s'étend d'avril à août (Figure 1). Le PEVG qui n'a notifié aucun cas humain de dracunculose pendant deux années de suite, 2018-2019 a signalé en revanche des infections du ver de Guinée chez 13 chiens, 7 babouins et 5 chats pendant cette même époque. L'Ethiopie n'a eu que quelques cas humains au cours de la dernière décennie, à l'exception des flambées de cas provenant d'un point d'eau partagé en 2017 (15 cas) et en 2020 (11 cas). Le pays a détecté des chiens infectés et des babouins-olives (*Papio anubis*) infectés pour la première fois

en 2013, et le premier chat infecté en 2018. Depuis 2012, la transmission endémique du ver de Guinée en Éthiopie est limitée à une petite zone boisée d'environ 80x40 kilomètres dans le district de Gog de la région de Gambella. Les données épidémiologiques suggèrent que presque tous les cas humains au cours des dernières années étaient des hommes Agnuak âgés en moyenne de 39 ans, dont la plupart pratiquaient la chasse, récoltaient du miel, ramassés du bois ou d'autres matériaux dans la forêt, souvent accompagnés de chiens. Contrairement au Tchad, une étude de l'écologie ainsi que des parcours des chiens et du régime alimentaire des chiens dans le district de Gog n'a trouvé aucune association entre l'infection par le ver de Guinée et la consommation de poisson ou de grenouilles par les chiens*. Nous pensons qu'à l'exception des flambées de cas provenant de points d'eau partagés, qui sont survenues dans les villages ou aux alentours, les cas humains les plus récents et les infections chez les chiens et les babouins en Éthiopie ont été contractées en buvant de l'eau contaminée provenant d'étangs temporaires dans la forêt.*

Le PEVG, dès ses premiers pas, a mis en avant l'éducation sanitaire et a distribué des filtres en tissu aux villageois et, ces dernières années, a encouragé l'utilisation de filtres portables dans la forêt au même titre qu'un temps de cuisson suffisant pour le poisson. Environ un quart des villages à risque n'ont pas de point d'eau salubre. En engageant des chasseurs, des traqueurs de babouins et d'autres personnes, le programme a identifié et traité de plus en plus d'étangs avec l'Abate dans les zones forestières associées à des cas humains et des infections animales, passant de 564 étangs traités en juin 2018 à 860 en juin 2020 et 764 étangs traités en juin 2021 (précipitations variables). Depuis 2015, le programme a commencé à attacher les chiens infectés jusqu'à ce que leurs vers soient entièrement sortis ou extraits. Par ailleurs, innovation majeure mise au point avec les villageois, le programme a commencé à aider les villageois à attacher à titre préventif *presque tous les* chiens et chats dans les villages à risque pendant la saison de transmission pic en 2018. Les villageois ont attaché préventivement 646 chiens et chats en juin 2018, 1 632 en juin 2019, 2 391 en juin 2020 et 2 210 chiens / chats en juin 2021. Tel que nous l'avons déjà noté, les infections canines du ver de Guinée en Éthiopie ont diminué de 80%, passant d'une moyenne de 12,5 chiens infectés par an en 2015-2018 à 2 et 3 chiens infectés en 2019-2020. Jusqu'à présent en 2021, les infections de chiens et de babouins sont tombées à zéro.

La connaissance des récompenses monétaires pour la notification des cas humains et des infections animales du ver de Guinée (respectivement de l'ordre de 360\$ et 40\$ respectivement depuis 2018) reste élevée. Un échantillonnage pratique suggère une connaissance de la récompense de 95% en 2020 et de 97% en 2021 dans les zones sous surveillance active. Le PEVG a répondu à 20 452 rumeurs de cas humains de dracunculose et d'infections animales du VG en 2020 et à 11 458 rumeurs en janvier-juillet 2021. Selon les coordinateurs de terrain dans le programme, les habitants des villages à haute priorité examinent les animaux sauvages pour voir s'il y a des signes d'infection du ver de Guinée si l'animal est attrapé vivant et ils contrôlent également les carcasses des babouins tués pour voir s'ils avaient des vers de Guinée. Ils ont indiqué que 81 babouins avaient été tués ou trouvés morts dans 14 villages du district de Gog, d'avril à août 2021, sans qu'il y ait aucun signe de l'infection du ver de Guinée sur eux. (Les villageois pourchassent et parfois tuent des babouins pour protéger leurs cultures – et c'est ainsi qu'on découvre la plupart des babouins infectés.) Les habitants d'Ablen, Atheti et de Wichini, trois villages où la dracunculose est très endémique dans le district de Gog, ont tué 25 babouins de janvier à septembre 2016, dont aucun n'était infecté. La seconde phase du projet collaborateur du PEVG avec l'Autorité éthiopienne de conservation de la faune et flore, l'Institut éthiopien de santé publique, le

* JK Wilson-Aggarwal, CED Goodwin et al., 2020. Écologie des chiens domestiques (*Canis familiaris*) comme hôte de l'infection par le ver de Guinée (*Dracunculus medinensis*) en Éthiopie. *Maladies transfrontalières et émergentes* doi: 10.1111/tbed.13711

Centre Carter et d'autres partenaires internationaux pour soutenir les équipes de terrain et les chercheurs qui suivent, attrapent temporairement, examinent et saignent des membres de plusieurs troupes de babouins qui avait démarré en 2018-2019 dans les zones d'endémie péri-domestiques reprendra ses activités en octobre 2021 et renforcera la surveillance des babouins en utilisant une sérologie mise au point aux CDC. Le PEVG et ses partenaires prévoient également d'améliorer la détection et le traitement des points d'eau utilisés par les babouins en intégrant les données du suivi, de la télédétection et de l'imagerie par satellite sur les babouins.

Les sources présumées de tous les 11 cas humains de dracunculose en Ethiopie en 2020 sont connus et tous les cas ont été endigués. L'Ethiopie n'a notifié qu'un seul cas de dracunculose en 2021 en février, chez une personne dont l'infection a été endiguée et dont la source présumée de l'infection est connue puisqu'il a utilisé les mêmes points d'eau en 2020 qui avaient impliqués dans la flambée des cas de point d'eau partagé dans la ferme de Duli cette année-là.

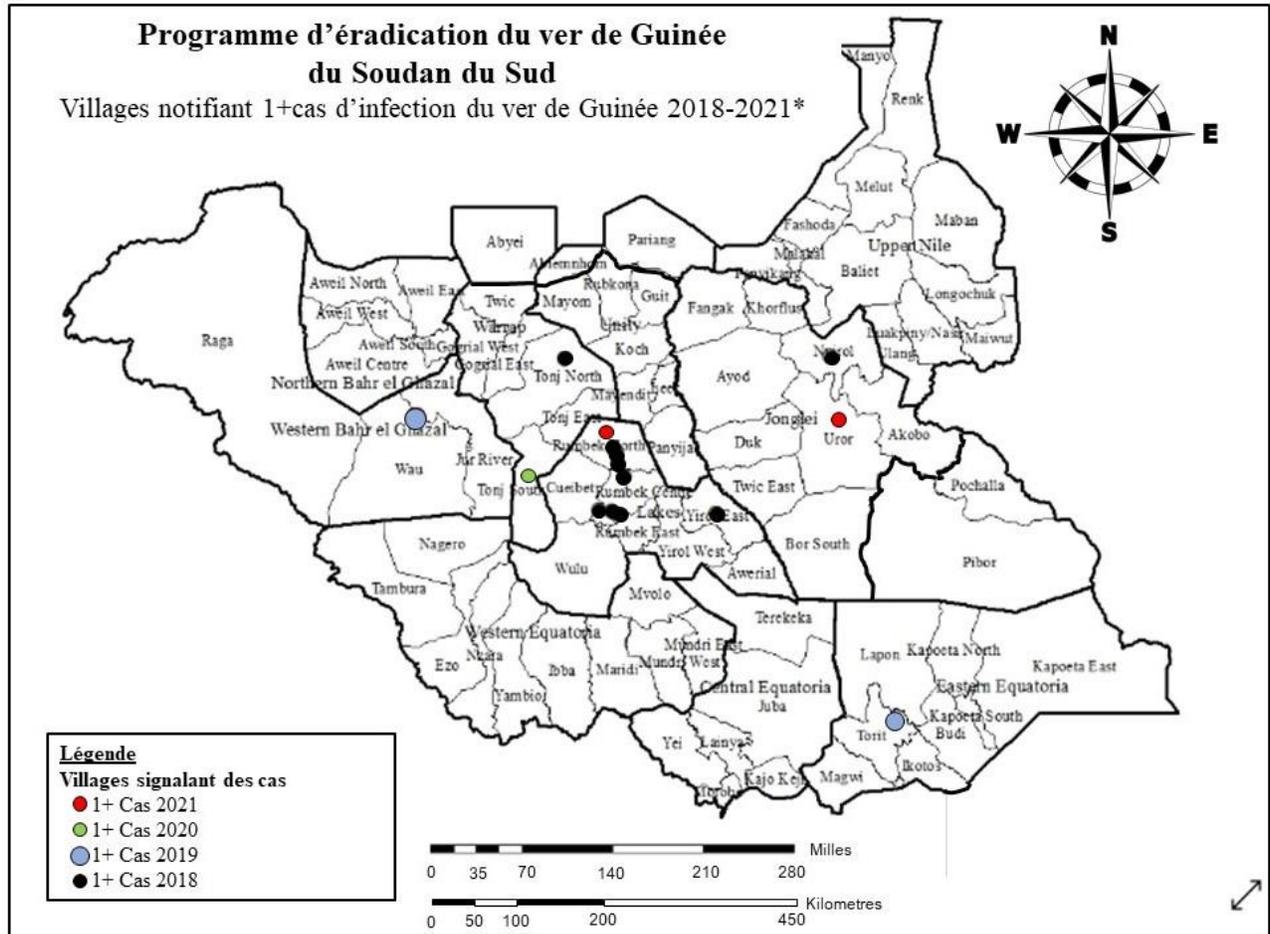
SOUDAN DU SUD : À LA RECHERCHE DES SOURCES



Le Programme d'éradication du ver de Guinée du Soudan du Sud (SSGWEP) a notifié deux cas de dracunculose confirmés en 2021 : une jeune fille Nuer de 13 ans qui habite un village dans le Comté d'Uror/Etat de Jonglei et une jeune fille Dinka de 13 ans dans un camp d'élevage dans le Comté de Rumbek North/Etat de Lakes. Les vers des deux filles ont émergé en juillet. Le cas de Rumbek North a été endigué mais pas celui d'Uror. La source présumée de l'infection (voir définition dans le présent numéro) n'est connue pour aucun de ces deux cas. Le Comté d'Uror en réponse a mis en place une équipe d'Abate dévouée et a ajouté 12 agents de terrain et un responsable. A Rumbek, on a ajouté une équipe d'Abate et 5 agents de terrain. Le Directeur général des services de santé publique, le Dr John Rumunu a informé le public des deux cas, les premiers dans le Soudan du Sud depuis juillet 2020.

Après avoir notifié zéro cas de ver de Guinée pour la première fois en 2017, le Soudan du Sud a notifié dix cas (3 endigués) dans des camps d'élevage de cinq comtés dans une zone nouvellement pacifiée en 2018, quatre cas (2 endigués) dans deux villages d'autres zones en 2019 et un cas (endigué) dans un village ailleurs en 2020. Les sources présumées de ces quinze cas sont également inconnues. Les emplacements de ces derniers cas sont indiqués sur la Figure 2. Le Soudan du Sud a notifié un ver de Guinée seulement une seule fois, chez un chien d'un ménage qui avait eu un cas humain de dracunculose en 2015.

Figure 2



En 2020, le SSGWEP comptait 851 villages sous surveillance active (2675 villages en 2019 ; 4046 villages en 2017) et avait reçu des notifications de 1434 unités de surveillance passive (IDSR) pour un taux de notification de 79%. Le Programme avait également effectué des enquêtes intégrées du ver de Guinée qui avaient couvert environ 350 000 personnes en collaboration avec les programmes de lutte contre le trachome et l'onchocercose. Des échantillons choisis à toutes fins pratiques dans des zones de surveillance active et passive ont constaté un niveau de connaissance de 71% des récompenses monétaires (équivalent de 280\$ et 26\$) pour la notification d'un cas humain de dracunculose ou d'une infection animale du ver de Guinée. Le programme a répondu à 58 051 rumeurs de cas humains et 570 rumeurs d'infections animales. Le Soudan du Sud a envoyé des échantillons aux CDC pour faire des tests en laboratoire. Ces échantillons provenaient de 40 personnes en 2018, de 44 personnes et 2 animaux en 2019 et de 27 personnes et 29 animaux en 2020. En date de mi-septembre 2021, les CDC avaient reçu des échantillons du Soudan du Sud pour 17 personnes et 29 animaux.

Le SSGWEP tient sous couverture régulière plus de 90% de ses villages d'endémicité connue avec distribution de filtres en tissu et filtres portables, éducation sanitaire et traitement à l'Abate de points d'eau de surface et cela depuis avant 2017 et a mis en place rapidement des mesures de riposte aux cas détectés depuis 2017. La proportion de villages d'endémicité actuelle comptant au moins un point d'eau salubre a varié entre 20% et 75% en 2018-2020. Outre un soutien politique élevé et constant et un solide

encadrement technique, le grand avantage du SSGWEP réside dans le fait qu'il n'y a pas d'infections maintenues du ver de Guinée chez les animaux. Par contre, le programme souffre des conséquences négatives entraînées par les bouleversements et insécurité chroniques, l'extrême mobilité des éleveurs exposés à des risques élevés et l'isolement prolongé de certaines zones. L'incapacité à identifier les sources présumées de ses quelques cas de dracunculose laisse à penser que la transmission résiduelle sporadique dans le Soudan du Sud pourrait bien être liée à quelques chaînes de transmission parmi les cas humains non détectés. La comparaison des profils génétiques des spécimens de ver aidera sous peu à détecter ou écarter de telles éventuelles relations.

MALI



Le Mali notifie un autre chien dont l'infection est confirmée, c'est donc son 5^e chien en 2021, et son ver a émergé le 20 août dans le quartier de Doteme de Djenné centre-ville. L'infection a été endiguée. La source présumée de cette infection est autochtone puisqu'il y avait trois chiens infectés dans Djenné centre-ville en août-septembre 2020. Le programme notifie également huit autres infections canines suspectées d'août-septembre 2021. Le chien dans le village de Kona Hembereni du district de Tominian/Ségou a été importé de Diafarabe/ Tenenkou par un marchand de chien et le chien du village de Lakuy dans le district de Tominian a été importé de Kokrycamp près de Kokry Bozo dans le district de Macina en janvier 2021. Ces dernières infections suspectées sont entrain d'être investiguées. Une liste linéaire à jour est présentée dans le Tableau 1.

Tableau 1

Liste linéaire du PEVG du Mali : cas humains et infections animales en 2021

#	Région	District	Zone de santé	Village	Ethnie	Profession	Hôte	Origine probable	Date de détection	Date émergence	A pénétré dans l'eau ?	Abate appliqué ? (O/N)	Endigué*? (O/N)	Confirmé ?	Total # de VG
1	Segou	Macina	Macina Central	Nemabougou / Bellah Wèrè	Touareg	Imam	Animal	Nemabougou (Macina Ville)	13/janv.	13/janv.	Non	Oui	Oui	Oui	1
2	Segou	Markala	Babougou	Barakabougou	Bozo	Pêcheur	Animal	Inconnue	3/mai	4/mai	Non	Oui	Oui	Oui	2
3	Mopti	Djenne	Sofara	Malabano/ Kaka	Bozo	Pêcheur	Animal	Inconnue	31/juil.	31/juil.	Oui	Oui	Non	Provisoire	1
4	Segou	Markala	Sansanding	Walawala Bozo King (Sansanding)	Bozo	Pêcheur	Humain	Inconnue	3/Aug.	3/Aug.	Oui	Non	Non	Oui	1
5	Mopti	Djenne	Djenne Central	Tolober (Djenne)	Dogon	Marchand	Animal	Djenne town	5/août	5/août	Non	Non	Oui	Oui	1
6	Mopti	Djenne	Djenne Central	Doteme (Djenne town)	Sonrhai	Retraité	Animal	Djenne town	16/août	20/août	Non	Non	Oui	Oui	1
7	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo (Hamlet)	Bozo	Fermier	Animal	Kolongo Bozo hamlet	19/août	20/août	Oui	Oui	Non	Provisoire	1
8	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo (Hamlet)	Sarakole	Mécanicien	Animal	Kolongo Bozo hamlet	20/août	20/août	Non	Oui	Oui	Oui	1
9	Segou	Tominian	Yasso	Lakuy	Bobo	Fermier	Animal	Inconnue	3/sept.	3/sept.	Non	Oui	Oui	Provisoire	1
10	Segou	Tominian	Lanfiala	Kona Hembereni	Bobo	Fermier	Animal	Inconnue	7/sept.	7/sept.	Non	Oui	Oui	Provisoire	1
11	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo (Dagagnini)	Bozo	Fermier/ Pêcheur	Animal	Kolongo Bozo	9/sept.	10/sept.	Non	Oui	Oui	Provisoire	1
12	Segou	Markala	Sansanding	Sansanding	Bozo	Pêcheur	Humain	Inconnue	15/sept.	15/sept.	Non	Oui	Oui	Provisoire	1
13	Mopti	Djenne	Senossa	Wekara/ Senossa	Bozo	Pêcheur	Animal	Inconnue	11-sept.	11-sept.	Oui	Oui	Non	Provisoire	1
14	Mopti	Djenne	Senossa	Wekara/ Senossa	Bozo	Pêcheur	Animal	Inconnue	12-sept.	12-sept.	Non	Oui	Oui	Provisoire	1

*Voir définitions dans ce numéro (p. 7 -8).

Le programme d'éradication du ver de Guinée du Mali (PEVG) a fait une visite de supervision dans les districts de Macina et Markala dans la région de Ségou, du 20 au 26 août. Sous la direction du Coordinateur du programme national, le Dr Cheick O. Coulibaly, la mission comprenait le Représentant du Centre Carter dans le pays, M. Sadi Moussa, le Point focal régional M. Daouda Coulibaly, district de Macina, le Médecin d'appui le Dr Adama Sobingo, et le Médecin d'appui du district de Markala le Dr Cheickna S. Toure. L'équipe a discuté des dernières stratégies pour éliminer la dracunculose, y compris l'attachement à titre préventif des chiens dans les zones d'endémie à risque ainsi que de l'importance de trouver les sources d'infection. Les communautés de Nemabougou (ville de Macina) et le hameau de Kolongo Bozo dans le district de Macina restent engagés à attacher les chiens comme mesure préventive. Dans le district de Markala, les habitants des villages de Barakbougou, Samsanding et Gomakoro inspecteront tous les jours leurs chiens et leurs chats pour dépister les éventuels signes de l'infection du ver de Guinée. Le manager des données du PEVG, M. Yacouba Traore et le Consultant du Centre Carter, le Dr Gabriel Guindo ont fait une visite de supervision dans 8 emplacements du district de Tominan/région de Ségou, 2 emplacements dans le district de Djennét/région de Mopti et 3 centres de santé dans le district de Mopti/région de Mopti, du 19 au 28 août. Le village d'Ouan dans le district de Tominian a fait savoir qu'il était prêt à démarrer l'attachement préventif des chiens.

TCHAD



Le Tchad a notifié à titre provisoire 747 infections animales (713 chiens-83% endigués - ; 34 chats-88% endigués) en janvier-août 2021. Il s'agit d'une réduction de 47% comparé à 1341 chiens infectés (82% endigués) et 56 chats (48% endigués) notifiés pendant la même période de 2020 (Figure 3). Le Tchad a notifié à titre provisoire 6 cas humains (67% endigués) de janvier à juillet 2021, comparé à 12 cas (33% endigués) de janvier à août 2020.

Figure 3

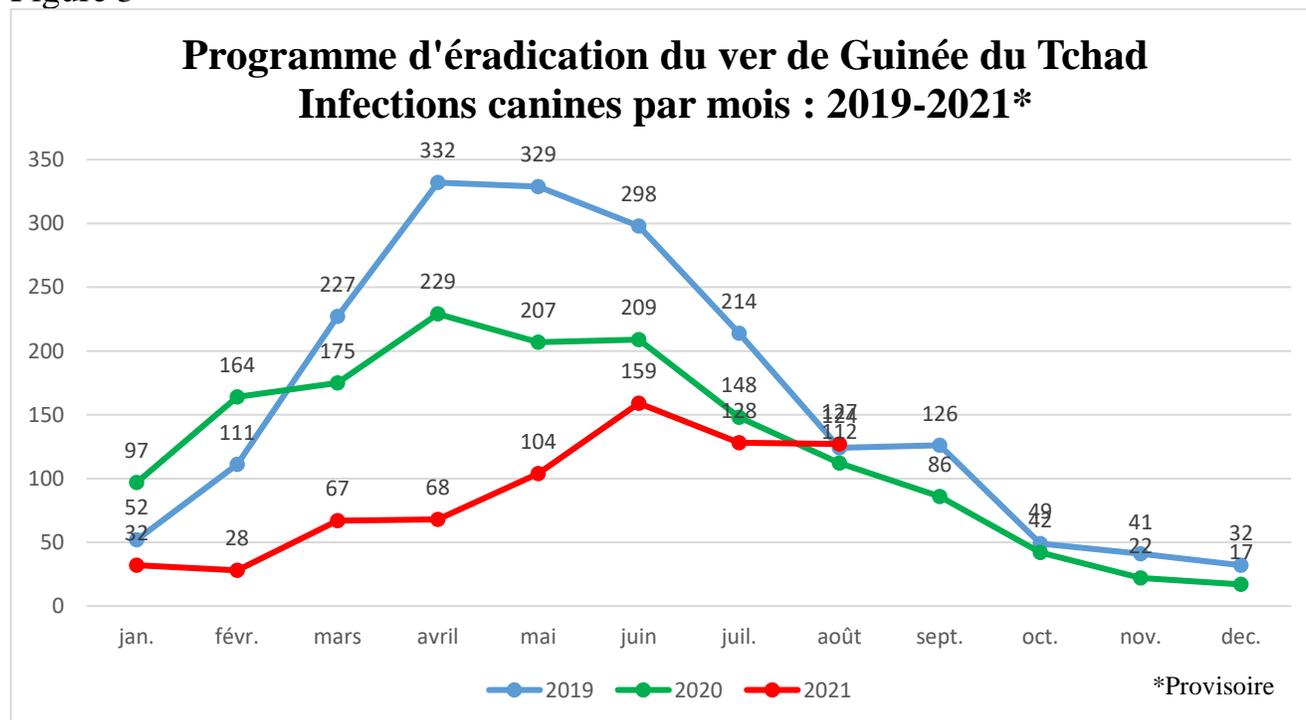


Tableau 2

**Cas humains de dracunculose confirmés, janvier-août 2021
Statut d'endiguement et source présumée de l'infection***

<u>Pays</u>	<u>District/Village</u>	<u>Date du cas</u>	<u>Endigué ?</u>	<u>Source connue ?</u>
Tchad	Amtiman/Amdabri	1 Feb	Oui	Non
Tchad	Kyabe/Bodobo 1	30 Mar	Oui	Oui
Tchad	Aboudeia/Bogam	14 Apr	Oui	Oui
Tchad	Moissala/Balimba	19 Apr	Non	Non
Tchad	Guelendeng/Medegue	22 Jul	Oui	Non
Tchad	Amtiman/Alihilela	29 Jul	Non	Non
Soudan du Sud	Uror/Wunethony	23 Jul	Non	Non
Soudan du Sud	RumbeckN/KenegalCC	23 Jul	Oui	Non
Ethiopie	Gog/Wadmaro	23 Feb	Oui	Oui
Mali	Markala/Sansanding	3 Aug	Non	Non
Mali	Markala/Sansanding	15 Sep	Oui	Non

**Voir définitions dans le présent numéro*

DEFINITION D'UNE SOURCE PRÉSUMÉE D'INFECTION DU VER DE GUINÉE

Une source ou un emplacement présumé d'un cas humain de dracunculose est jugé comme étant identifié si :

Le patient a bu de l'eau contaminée de la même source qu'un autre cas humain ou un animal domestique infecté 10 à 14 mois avant l'infection, ou

Le patient a vécu (ou visité) dans un ménage (spécifier), dans un ferme, un village ou autre emplacement (spécifier) d'un patient infecté ou d'un animal domestique/péri-domestique infecté 10-14 mois avant l'infection, ou

Le patient a bu de l'eau d'un étang, d'un lac, d'une lagune ou d'un cours d'eau contaminé (spécifier) 10-14 mois avant l'infection.

Si aucun de ces aspects ne se vérifie, la source présumée de l'infection n'est pas connue. Il faut également préciser si la résidence du patient est la même que la source/emplacement présumé de l'infection pour faire la distinction entre la transmission autochtone et le cas importé.

DÉFINITION D'UN CAS ENDIGUÉ (CONFINÉ/ISOLÉ)

Un cas de dracunculose est jugé endigué si toutes les conditions suivantes sont satisfaites :

1. le patient infecté est identifié dans les 24 heures suivant l'émergence du ver ; et
2. le patient n'a pas pénétré dans un point d'eau depuis que le ver a émergé ; et

3. un volontaire villageois ou autre soignant a pris en charge correctement le cas, en nettoyant la lésion et en appliquant un pansement jusqu'à ce que le ver soit entièrement retiré et en dispensant une éducation sanitaire au patient pour éviter qu'il ne contamine un point d'eau (si deux vers émergents ou plus sont présents, le cas n'est endigué que lorsque le dernier est retiré) ; et
4. le processus d'endiguement, y compris la vérification de la dracunculose, est validé par un superviseur dans les 7 jours suivant l'émergence du ver ; et
5. l'Abate est utilisé si on n'est pas certain à propos de la contamination d'un point d'eau ou si on sait que le point d'eau est contaminé.

*Les critères pour définir un cas endigué de dracunculose chez un humain devrait également être appliqués pour définir l'endiguement/confinement pour une infection animale du ver de Guinée.

Tableau 3

NOMBRE DE CAS DE DRACUNCULOSE CONFIRMES EN LABORATOIRE ET NOMBRE DE CAS NOTIFIES ET ENDIGUES PAR MOIS EN 2021* (PAYS DISPOSES EN ORDRE DE CAS DECROISSANT EN 2020)														
Pays avec transmission de dracunculoze	NOMBRE DE CAS ENDIGUÉS/NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS													% CONT.
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL*	
TCHAD [^]	0/0	1/1	1/1	1/2	0/0	0/0	1/2	0/0	/	/	/	/	4/6	67%
ETHIOPIE	0/0	1/1	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	/	/	/	/	1/1	100%
SOUDAN DU SUD	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	1/2	0/0	/	/	/	/	1/2	50%
ANGOLA	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	/	/	/	/	0/0	N/A
MALI	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	/	/	/	/	0/1	0%
TOTAL*	0/0	2/2	1/1	1/2	0/0	0/0	2/4	0/1	0/0	0/0	0/0	0/0	6/10	60%
% ENDIGUÉ		100%	100%	50%			100%	0%						
*Provisoire														
Les cases en noir dénotent les mois où zéro cas autochtone a été notifié. Les chiffres indiquent le nombre de cas importés qui ont été endigués et notifiés le mois en question.														
Les cases en grisé dénotent les mois où un cas ou plusieurs cas de dracunculoze ne répondait pas à toutes les normes de l'endiguement des cas.														
NOMBRE DE CAS DE DRACUNCULOSE CONFIRMES EN LABORATOIRE ET NOMBRE DE CAS NOTIFIES ET ENDIGUES PAR MOIS EN 2020* (PAYS DISPOSES EN ORDRE DE CAS DECROISSANT EN 2019)														
Pays avec transmission de dracunculoze	NOMBRE DE CAS ENDIGUÉS/NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS													% CONT.
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL*	
TCHAD [^]	1/1	0/2	0/3	1/2	2/2	0/0	0/1	0/1	0/0	1/1	0/0	0/0	5/13	38%
SOUDAN DU SUD	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	1/1	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	1/1	100%
ANGOLA	0/0	0/0	0/1	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0%
ETHIOPIE	0/0	0/0	0/0	7/7	0/0	0/0	0/0	2/2	1/1	1/1	0/0	0/0	11/11	100%
MALI §	0/0	0/0	0/1	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0%
TOTAL*	1/1	0/2	0/5	8/9	2/2	0/0	1/2	2/3	1/1	2/2	0/0	0/0	17/27	63%
% ENDIGUÉS	100%	0%	0%	89%	100%	100%	50%	67%	100%	100%	100%	100%	63%	
Les cases en noir dénotent les mois où zéro cas autochtone a été notifié. Les chiffres indiquent le nombre de cas importés qui ont été endigués et notifiés le mois en question.														
Les cases en grisé dénotent les mois où un cas ou plusieurs cas de dracunculoze ne répondait pas à toutes les normes de l'endiguement des cas.														
§Les rapports comprennent les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti, Timbuktu et Gao. En fonction des conditions de sécurité en 2018, le PED a continué d'envoyer un conseiller technique dans la région de Kidal pour superviser le programme dans cette région.														
^ Le Cameroun a notifié un cas en mars qui probablement a été infecté au Tchad														

PUBLICATIONS RÉCENTES

Hopkins D.R., Ijaz K., Weiss A., Roy S.L., Ross D.A., 2021. Reply to: Rethinking disease eradication: putting countries first. *Int Hlth* <https://doi.org/10.1093/inthealth/ihab055>

L'inclusion de l'information dans le Résumé de la dracunculose ne constitue pas une "publication" de cette information.
En mémoire de BOB KAISER

Note aux contributeurs :

Prière d'envoyer vos contributions via email au Dr Sharon Roy (gwwrapup@cdc.gov) ou à M. Adam Weiss (adam.weiss@cartercenter.org), d'ici la fin du mois aux fins de publication dans le numéro du mois suivant. Ont contribué au présent numéro : Les programmes nationaux d'éradication de la dracunculose, le Docteur Donald R. Hopkins et M. Adam Weiss du Centre Carter, le Dr Sharon Roy CDC ainsi que le Dr Dieudonné Sankara de l'OMS.

WHO Collaborating Center for Research, Training, and Eradication of Dracunculiasis, Center for Global Health, Centers for Disease Control and Prevention, Mailstop C-09, 1600 Clifton Road NE, Atlanta, GA 30333, USA, email: gwwrapup@cdc.gov, fax: 404-728-8040. Le site web du Résumé de la dracunculose se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.cdc.gov/parasites/guineaworm/publications.html#gwwp>

Les anciens numéros sont également disponibles sur le site web du Centre Carter en anglais et en français : http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_english.html,
http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_francais.html



World Health
Organization

Les CDC sont le Centre collaborateur de l'OMS pour l'éradication de la dracunculose